

## LES INSCRIPTIONS

L'inscription se fait au guichet unique à l'Hôtel de Ville. Les réservations ou annulations d'une journée sont aussi possibles sur l'espace famille accessible depuis le site de la ville [www.ville-vierzon.fr](http://www.ville-vierzon.fr). Pour les enfants qui n'ont pas encore de dossier famille (s'ils ne fréquentent pas déjà la restauration ou les accueils avant et après classe), fournir les documents ci-contre :

### Les documents à fournir

- ▶ Livret de famille
- ▶ Justificatif de domicile
- ▶ Carnet de santé
- ▶ Numéro et quotient Caf
- ▶ Photo d'identité

### Tarif pour les familles Vierzonnaises ou non Vierzonnaises mais qui paient un impôt local à Vierzon

DURANT LES SÉJOURS	Journée avec repas	Journée sans repas *	Matin avec repas	Matin ou après-midi sans repas
FATL CAF MAXI	2,80 €	1,41 €	2,10 €	0,97 €
FATL CAF MINI	3,14 €	1,61 €	2,40 €	1,17 €
0,00 à 210,99	2,99 €	2,44 €	2,56 €	2,14 €
211,00 à 270,99	3,37 €	2,47 €	2,89 €	2,14 €
271,00 à 350,99	3,40 €	2,71 €	2,92 €	2,39 €
351,00 à 401,99	4,23 €	2,80 €	3,61 €	2,39 €
402,00 à 570,99	5,18 €	2,89 €	4,43 €	2,39 €
571,00 à 620,99	5,63 €	3,06 €	4,85 €	2,53 €
621,00 à 820,99	6,42 €	3,15 €	5,48 €	2,53 €
821,00 à 920,99	6,44 €	3,17 €	5,52 €	2,53 €
921,00 à 970,99	7,11 €	3,56 €	6,07 €	2,86 €
> 971	7,48 €	3,71 €	6,38 €	2,96 €
Non ** Vierzonnais	11,56 €	7,74 €	9,83 €	6,56 €

\* Ne concerne que les enfants qui ont un Projet d'Accueil Individualisé (panier repas).

\*\* Ne payant aucun impôt local à Vierzon.

### Tarifs pour les familles Vierzonnaises ou non Vierzonnaises mais qui paient un impôt local à Vierzon

LES MERCREDIS	Journée avec repas	Journée sans repas *	Matin avec repas	Matin ou après-midi sans repas
0,00 à 210,99	2,99 €	2,44 €	2,56 €	2,14 €
211,00 à 270,99	3,37 €	2,47 €	2,89 €	2,14 €
271,00 à 350,99	3,40 €	2,71 €	2,92 €	2,39 €
351,00 à 401,99	4,23 €	2,80 €	3,61 €	2,39 €
402,00 à 570,99	5,18 €	2,89 €	4,43 €	2,39 €
571,00 à 620,99	5,63 €	3,06 €	4,85 €	2,53 €
621,00 à 820,99	6,42 €	3,15 €	5,48 €	2,53 €
821,00 à 920,99	6,44 €	3,17 €	5,52 €	2,53 €
921,00 à 970,99	7,11 €	3,56 €	6,07 €	2,86 €
> 971	7,48 €	3,71 €	6,38 €	2,96 €
Non ** Vierzonnais	11,56 €	7,74 €	9,83 €	6,56 €

\* Ne concerne que les enfants qui ont un Projet d'Accueil Individualisé (panier repas).

\*\* Ne payant aucun impôt local à Vierzon.

### MÉMO : les inscriptions et annulations se font 48 heures à l'avance

- ▶ Pour la journée du lundi : informer le jeudi précédent avant 9h.
- ▶ Pour la journée du mardi : informer le vendredi précédent avant 9h.
- ▶ Pour la journée du mercredi : informer le lundi précédent avant 9h.
- ▶ Pour la journée du jeudi : informer le mardi précédent avant 9h.
- ▶ Pour la journée du vendredi : informer avant le mercredi avant 9h.



## CENTRES DE LOISIRS

### ADRESSES

**CENTRE MATERNEL JACQUES PRÉVERT**  
Chaillot : 131, route de Bellon

**CENTRE ÉLÉMENTAIRE JEAN PAUVREHOMME**  
Parc de la Noue : 21, rue Riparia  
(Entrée des parents par la rue Riparia et non rue des Tramways de l'Indre)

### CONTACTS

Service petite enfance, enfance et éducation : **02 48 75 14 80**  
Guichet unique : **02 48 52 65 48** ou [guichet.unique@ville-vierzon.fr](mailto:guichet.unique@ville-vierzon.fr)

**Horaires d'ouverture du guichet unique**  
du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30  
le samedi de 9h à 12h.

Conception : Service Communication - Ville de Vierzon / Impression : Imprimerie Rapide - Vierzon. Ne pas jeter sur la voie publique.

# CENTRES DE LOISIRS

JACQUES PRÉVERT &  
JEAN PAUVREHOMME



Les centres de loisirs accueillent les enfants de 3 à 11 ans  
tous les mercredis durant la période scolaire  
et du lundi au vendredi pendant les vacances scolaires.

## LES DATES D'OUVERTURE 2022/2023

Les mercredis : dès le 7 septembre 2022 et ensuite tous les mercredis de la période scolaire.

Séjour d'automne : du 24 octobre au 4 novembre 2022.

Séjour de fin d'année : du 19 au 23 décembre 2022 (fermeture du 26 au 30 décembre).

Séjour d'hiver : du 13 au 24 février 2023.

Séjour de printemps : du 17 au 28 avril 2023.

Séjour d'été 2023 : du 10 juillet au 31 août 2023.



## LE CENTRE DE LOISIRS EST COMPOSÉ DE DEUX SITES



LES ENFANTS DE 3 À 6 ANS SONT ACCUEILLIS AU CENTRE MATERNEL JACQUES PRÉVERT SITUÉ À CHAILLOT.

### Les équipements sur place

Salle de motricité • Salle d'éveil (jeux pour enfants, dinette, établi) • Salles d'activités • Salle de sieste • Jardin potager • Jeu d'extérieur appelé « l'araignée » • Cour pour les activités sportives • Salle de restauration.



LES ENFANTS DE 6 À 11 ANS SONT ACCUEILLIS AU CENTRE JEAN PAUVREHOMME SITUÉ AU PARC DE LA NOUE AU MILIEU DE 9 HECTARES DE VERDURE.

### Les équipements sur place

Théâtre • Salle d'activités manuelles • Salles pour chaque groupe d'âge • Restaurant scolaire avec self • Ludothèque • Baby-foot • Tables de ping-pong • Atelier mécanique • Parcours santé • Piscine extérieure avec espace aménagé (pelouse synthétique et parasols) • Mini-stade de football.

## PLUSIEURS FORMULES D'ACCUEIL SONT PROPOSÉES

### LES MERCRÉDIS ET LES SÉJOURS DURANT LES VACANCES

- Le matin jusqu'à 12h15. (les enfants vous attendent au secrétariat dans le bâtiment principal).
- Le matin avec repas jusqu'à 13h30.
- L'après-midi à partir de 13h30. (les enfants sont déposés au secrétariat).
- La journée complète.



### UNE JOURNÉE TYPE

- À partir de 7h30 ▶ Les maternels sont accueillis au centre Jacques Prévert Les élémentaires au centre Jean Pauvrehomme.
- 8h15 ▶ Début des ramassages en bus. plusieurs circuits sont proposés, renseignements et inscriptions auprès du guichet unique.
- 8h45 ▶ Les parents peuvent amener leurs enfants directement au centre Jacques Prévert pour les maternels ou au centre Jean Pauvrehomme pour les élémentaires.
- 9h00 ▶ Début des activités.
- 12h00 ▶ Les enfants sont dirigés vers les restaurants ou les familles peuvent les récupérer si l'inscription était prévue seulement pour la matinée.
- 13h15 ▶ Sieste pour les petits.
- 13h35 ▶ Accueil des enfants inscrits pour l'après-midi uniquement.
- 14h00 ▶ Reprise des activités.
- De 17h30 à 18h30 ▶ Les parents peuvent récupérer leurs enfants au centre Jacques Prévert ou au centre Jean Pauvrehomme. Retour des bus aux différents arrêts.



### L'ÉQUIPE

Les animateurs qui encadrent les enfants sont diplômés du brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (Bafa) ou du brevet d'aptitude aux fonctions de directeur (Bafd).



### LES ACTIVITÉS PROPOSÉES

Durant les séjours, un thème d'animation est choisi comme le cirque, Léonard de Vinci, la nature, le cinéma, les dessins animés... Les animateurs proposent des activités sportives, manuelles... Ils vont à la piscine municipale, au tennis, au golf, faire de l'escalade...

En été, les enfants profitent de la piscine du parc de La Noue. Des sorties sont proposées. Pour s'inscrire, il faut rendre le coupon d'inscription distribué aux enfants par les animateurs. Une petite participation financière est parfois demandée aux familles.

À noter : durant les vacances, il est conseillé aux parents de toujours laisser des affaires de piscine dans le sac de leurs enfants.